

# L'AVENIR DE LA C.E.L. DÉPEND DES COOPÉRATEURS

*Être coopérateur, c'est...*

- participer à la gestion coopérative de la CEL,
- prendre en charge, coopérativement, la production des outils indispensables à la rénovation de l'enseignement,
- participer au travail coopératif des groupes départementaux et des commissions pédagogiques,
- participer au financement coopératif de l'activité et du développement de la CEL afin de lui permettre d'échapper à l'emprise du capitalisme.

*...Devenez coopérateurs!*

## APPEL AUX COOPÉRATEURS

Notre CEL appelée une fois de plus à élargir ses murs, à moderniser ses pratiques administratives et commerciales doit continuer à œuvrer dans la ligne de son histoire. Elle doit rester « votre maison » jusque dans les moindres détails de l'entreprise moderne qui déjà se concrétise sur les plans établis par vos responsables. Aujourd'hui comme hier, vous ne sauriez accepter que la maison commune soit régie par les procédés de la finance capitaliste. Maintenant comme jadis, c'est par le nombre grandissant des petites actions souscrites dans les difficultés de la vie quotidienne que vous resterez maîtres des biens qu'un passé si méritoire vous a confiés. Une action CEL de 1968 n'est pas à l'échelle de la revalorisation d'une action de 1927 et votre idéal est aussi vaste et aussi généreux que celui de nos premiers adhérents. Témoin autorisé de la grande aventure qui s'est construite avant vous, tout entière dominée par le souvenir de Freinet, je puis vous dire : l'homme ne peut se sentir grand qu'au milieu des hommes. C'est à ce niveau que se prennent les dimensions de la vie la plus généreuse, la plus haute. Sûre d'être entendue, je puis vous poser la question toute simple que posait Freinet à ses camarades en des jours difficiles, et à laquelle vous répondrez comme il fut répondu alors, par un engagement : « Sommes-nous toujours tous d'accord pour travailler en totale camaraderie en intégrant toujours coopérativement notre activité individuelle ou collective à l'ensemble complexe de notre mouvement ? »

Elise FREINET

(Educateur n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1968.)

## L'ACTIVITÉ DE LA C.E.L.

Nouveaux venus à la Pédagogie Freinet, vous êtes les héritiers d'un patrimoine édifié à force de courage et de volonté. C'est avec joie que les camarades plus anciens vous accueillent, mais votre effort doit être à la mesure de la responsabilité qui vous attend.

Tâche énorme en effet car les problèmes posés par l'afflux des demandes doivent être résolus tous en même temps et le plus rapidement possible.

Quelques chiffres suffiront à le montrer.

*Les ventes sont passées de :*  
47 millions d'A.F. en 1961 à  
223 " " en 1965 à  
525 " " en 1968

*Entre 1967 et 1968*

*augmentation de :*

41% des ventes de matériel

35% des ventes d'éditions

60% des ventes de disques.

*En 1968 :*

52 000 lettres reçues

21 600 commandes traitées.

Peu d'entreprises sont capables de faire face du jour au lendemain à une telle crise de croissance et nombreuses sont les écoles qui ont dû faire preuve de patience avant de pouvoir imprimer leur premier journal.

L'acquisition d'un terrain, d'un local, l'aménagement de ce local ont été réalisés entre mai et septembre 1968. Pour cette opération d'envergure nous avons obtenu l'appui du Mouvement Coopératif ; mais elle représente cependant une lourde charge pour la C.E.L.

De plus, l'expansion de ces dernières années et les éléments d'information qui nous viennent des groupes départementaux, nous incitent à augmenter toutes nos productions de

30% au minimum.

La réédition de nos séries BT, BTJ, SBT nous demande un effort sans précédent :

— augmentation de l'équipement de production,

— renforcement du personnel de production,

— accroissement des besoins en matières premières.

Et ceci nous amène à poser le problème crucial du financement et de la trésorerie.

D'autant plus crucial que le développement des ventes s'oriente vers la fourniture de nos productions aux établissements s'équipant avec les crédits de l'Etat (Lycées, CEG, CES, CET...) ou les crédits municipaux, ce qui entraîne des décalages de plusieurs mois entre la fabrication du matériel, sa livraison, sa facturation et son règlement.

C'est bien entendu vers la solution coopérative que nous nous tournons car, en même temps que d'argent, la C.E.L. a besoin de bonnes volontés pour prendre en charge et mener à bon terme son développement. Ce sont les coopérateurs qui l'ont édifiée, c'est aux coopérateurs de la faire vivre et grandir.

Nouveaux adeptes de la pédagogie Freinet, une chance immense vous est offerte de continuer la grande œuvre de Freinet : prendre en charge coopérativement, par la production des outils indispensables, la rénovation de l'enseignement.

Il vous faut pour cela devenir de vrais coopérateurs, c'est-à-dire non seulement consentir un petit sacrifice financier mais aussi participer à la gestion, travailler avec les groupes départe-

mentaux et les commissions spécialisées à la mise au point de nouveaux outils, apporter des suggestions et des critiques constructives, assister aux assemblées générales, en un mot participer à la vie de la CEL.

Si vous laissez passer la chance qui vous est offerte, ce sont les maisons

capitalistes qui prendront la relève, qui imposeront leur matériel et qui profiteront ainsi de 40 ans de lutte pour promouvoir une pédagogie libératrice. Alors n'attendez plus, devenez coopérateur.

C.E.L.

LA COOPÉRATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAÏC, un groupement d'instituteurs, fondé par C. FREINET,

« a pour objet de répartir à ses sociétaires, à tous consommateurs, les outils pédagogiques nécessaires à l'application de la pédagogie Freinet ; outils qu'elle achète ou fabrique, soit elle-même, soit en s'unissant avec d'autres sociétés coopératives de consommation ou de production, soit en devenant membre d'associations ayant pour but de mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter ou à développer l'activité économique de leurs membres, à améliorer et à accroître les résultats de cette activité.

La diffusion de ces outils pédagogiques aura été décidée préalablement à l'achat, la fabrication, la vente, par l'Institut Coopératif de l'École Moderne qui les aura auparavant conçus, mis au point, expérimentés.

Elle reste indépendante de tous les partis politiques et confessions religieuses. »

(Article 2 des statuts)

### BULLETIN D'ADHESION A LA COOPÉRATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAÏC

Je soussigné .....

demeurant à .....

déclare adhérer à la Coopérative de l'Enseignement Laïc

Je verse ce jour une participation de 100 F

par chèque postal (trois volets) joint (1)

par chèque bancaire joint (1)

par mandat-lettre joint (1)

OU je verse ce jour une part de 50 F et verserai le complément de 50 F

le .....

A ..... le .....

(signature)

(1) Barrer les mentions inutiles.

A retourner à CEL, BP 282, 06 - CANNES - CCP Marseille 115.03.